

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du JEUDI 2 MARS 2023 à 20h30

Le 2 mars 2023 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; PEROTEAU Christelle ; BOUCHAUD Thomas ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : DEZON Marie-Pierre (proc. GRANGE C)

Secrétaire : GASTARD Patrick

Présents : 14 Représentés : 1 Absents : 0 Votants : 15

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

1 - Désignation du/de la secrétaire de séance : Patrick GASTARD

2 - Approbation du compte-rendu de la dernière séance : Concernant les tarifs de location de la salle des associations, il est convenu à l'unanimité, d'appliquer un tarif hivernal de 30 € pour les réunions « extérieures » = 15 POUR

3 – Financement d'un tractopelle

Pour des raisons de vétusté, nous sommes obligés de remplacer le tractopelle des services techniques. Monsieur le Maire présente trois propositions de financement pour l'achat de ce matériel, avec reprise de l'ancien, par les Ets Fradet. Cependant, il est décidé d'attendre le vote du budget afin de présenter une demande globale avec les travaux d'aménagement de bourg.

4 - Acquisition du délaissé LGV à Pailleroux :

Acquisition favorable actée le 15 décembre 2022 : projet d'utiliser ce terrain avec une haie car incultivable. Il devra être nettoyer par les employés municipaux.

5 - Information sur appel d'offre parking du porche

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres en 2 lots : un lot VRD et un lot Aménagement paysager. Cependant, dans le cahier des charges, une contrainte technique n'a apparemment pas été prise en compte par toutes les entreprises qui ont répondu : l'obligation de passer par le porche et non par la maison de santé, ce qui va engendrer des coûts supplémentaires.

L'entreprise Eiffage, qui était la moins disante, nous a présenté un nouveau devis qui s'élève à 105 339 €.

C'est donc l'entreprise Bernard TPGT qui sera retenue car son devis est de 93 299 €

Les délais sont repoussés à fin mai pour la suite des travaux du porche.

6 - Maison de Santé et intégration des professionnels de santé

Le calendrier des travaux est respecté, avec une remise des clefs fin avril. Une réunion avec les professionnels de santé aura lieu le 27 mars 2023.

7 – Demandes de subvention scolaire :

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la demande des parents d'élèves du Collège Albert Micheneau et de l'école Enfant Jésus de Villefagnan, sollicitant des aides pour les familles de Villefagnan dont les enfants auront participé à un voyage scolaire :

- Pour un séjour pédagogique à Paris, du 3 au 5 mai 2023 (collège).
- Pour un séjour à Varaignes, du 16 au 18 mai 2023 (école Enfant Jésus).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une aide correspondant à 15 % du coût total du séjour, sur attestation de participation des élèves délivrée par l'établissement, soit :

établissements	séjours	coût total	subv / élève 15 %	votes
Collège Albert Micheneau (12 élèves)	Séjour à Paris	270.00 €	40.50 €	15 POUR
École Enfant Jésus (8 élèves)	Séjour à Varaignes	150.00 €	22.50 €	14 POUR et 1 abstention

8 – Devis

- Ruffec Motoculture : perche d'élagage à 1524.60 € TTC = 15 POUR
- Ruffec Motoculture : tronçonneuse STIHL à 836.10 € TTC = 15 POUR
- Denrée électricité : éclairage de la salle informatique en LED = 15 POUR
- Bibliothèque : séance Kamishibai (théâtre Japonais) à 650 € = 15 POUR

Remarque : Isabelle NAUD anime et propose de très belles animations pour et à la bibliothèque.

- Devis pour remplacement du micro filaire de la mairie déjà signé pour 316.80 € TTC
- En attente de plusieurs devis pour la réparation des ailes du moulin des Pierres Blanches.

9 – Informations et Questions diverses

- Point sur le remplacement d'Audrey LACOMBE : poste pourvu par Angélique BOURSIER, mais elle a des soucis de santé et est en arrêt. Nous attendons d'autres candidatures.
- Information PLU et droit de préemption : Nous conservons notre droit de préemption urbain.
- Travaux en cours réseaux et VRD : Les travaux autour de la maison de santé sont finis, il reste à installer les blocs béton à enherber, dont l'entretien se fera par nos agents des services techniques. Les travaux de la Rue du Clos avancent tranquillement. Le désamiantage a été fait et quand les réseaux sont trop près d'un mur, ils sont déplacés au milieu de la chaussée.
- Au plan d'eau des Trois Fontaines, le trop plein est bouché. Il y a possibilité de prévoir un « bouchon » pour réguler le niveau de l'eau.
- Éclairage public : de 22 H à 7 H ? Voir avec le groupe de travail en charge des perspectives d'économie d'énergie. Jean-Marc LACOUX va se rapprocher du SDEG 16.
- Information concernant la végétalisation des cimetières : action menée par le PETR qui propose un accompagnement technique au printemps.
- Création du groupe de travail sur le foncier locatif avec Pierre BRETON, Bruno ARRIVÉ, Pierrette PIERRON, Anne-Marie LAFOND, Marie-Noëlle NICOLAS et Isabelle BONNARDEL. Ce groupe va recenser les locations, suivre les travaux d'entretien et réfléchir au foncier à vendre.
- Vente de l'ancien bâtiment des services techniques : une offre écrite a été déposée. Nous mettons une annonce à 30 000 € sur le site Internet et sur le Bon Coin.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal : LUNDI 27 MARS à 19H00 pour voter les budgets.
- Courrier DASEN : Il y avait crainte de la fermeture d'un poste à l'école élémentaire, mais cette fermeture de poste n'aura pas lieu pour 2023-2024.
- Fermeture exceptionnelle de la mairie, le matin, du 6 au 10 mars pour préparer les budgets.
- Présentation du DOB de la CC Val de Charente par Monsieur le Maire, notamment les travaux prévus à l'ALSH de Villefagnan.
- Les travaux du city stade viennent de commencer aujourd'hui.
- Bulletin municipal : articles à préparer.

Séance levée à 23H33